

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**
Articles R. 1321-1 et suivants du Code de la Santé Publique

Yzeure, le jeudi 24 mars 2016



MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER
Place de l'Hôtel de Ville

03150 VARENNES S/ALLIER

Distribution de : RESEAU SAINT-FELIX

Maître d'ouvrage : SIVOM VAL D'ALLIER

Les résultats suivants correspondent à la totalité des analyses de contrôle sanitaire réalisées sur le réseau qui alimente votre commune au cours des derniers mois.

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Chlore libre mg/LCl2	pH unité pH	EUROFINS, Laboratoire Coeur de France, Moulins							
				Bact. sulfito-réductrices n/100mL	Coliformes totaux n/100mL	Esché- richia coli n/100mL	Entéro- coques n/100mL	Conduc- tivité µS/cm	Nitrates mg/L	Dureté °F	Turbidité NFU
Prélèvements au point de mise en distribution :											
SAINT-FELIX											
SORTIE RESERVOIR DE SAINT-FELIX Vanne	01/12/2015 EUROFIN	<0,05	7,5	<1	<1	<1	<1	377	10,2	15,4	0,17
SORTIE RESERVOIR DE SAINT-FELIX Vanne	11/01/2016 EUROFIN	0,10	7,5	<1	<1	<1	<1	367	11,7	15,1	<0,10
SORTIE RESERVOIR DE SAINT-FELIX PIQUAGE CONDUITE DEPART	14/03/2016 ARS-DT0	0,14	7,4	<1	<1	<1	<1	368	18,6	16,1	0,14
Prélèvements en distribution :											
JALIGNY-SUR-BESBRE											
LE BOURG Centre de loisirs	04/11/2015 EUROFIN	0,07	7,5	<1	<1	<1	<1	574			0,16
SAINT-GERAND-LE-PUY											
LE BOURG MAISON RETRAITE-LÉGUMERIE	04/11/2015 EUROFIN	<0,05	7,3	<1	<1	<1	<1	648	20,5		<0,10
SAINT-GERMAIN-DES-FOSES											
BOURG (ALIMENT. SAINT-FELIX) MAIRIE-ROBINET SANITAIRE	15/12/2015 EUROFIN	0,18	7,6	<1	<1	<1	<1	610			0,10
SANSSAT											
LE BOURG Robinet classe CP CE1 CE2	15/12/2015 EUROFIN	0,30	7,8	<1	<1	<1	<1	590	20,5		<0,10
MONTAIGU-LE-BLIN											
LE BOURG Mairie	11/01/2016 EUROFIN	<0,05	7,4	<1	<1	<1	<1	346			0,51
TRETEAU											
LE BOURG Mairie	11/01/2016 EUROFIN	0,05	7,2	<1	<1	<1	<1	556			0,19

INFORMATION DU PUBLIC : ces résultats doivent être affichés dans les 2 jours après réception (article D1321-104 du Code de la Santé Publique).

Distribution de : RESEAU SAINT-FELIX page : 2

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Chlore libre	pH	Bact. sulfito-réductrices	Coliformes totaux	Eschérichia coli	Entérocoques	Conductivité	Nitrates	Dureté	Turbidité
		mg/LCl ₂	unitépH	n/100mL	n/100mL	n/100mL	n/100mL	µS/cm	mg/L	°F	NFU
SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES BOURG (ALIMENT. SAINT-FELIX) Mairie Robinet sanitaire	08/02/2016 EUROFIN	0,06	7,3	<1	<1	<1	<1	479			0,22
CRECHY LE BOURG Cantine scolaire - Robinet plonge	08/02/2016 EUROFIN	<0,05	7,5	<1	<1	<1	<1	501	18,0		0,14
LANGY LE BOURG Mairie - Robinet Sanitaire	09/03/2016 EUROFIN	<0,05	7,6	<1	<1	<1	<1	583	18,7		0,17
MONTOLDRE LE BOURG Robinet garderie	09/03/2016 EUROFIN	0,15	7,6	<1	<1	<1	<1	491			0,11
Limites (indiquées en gras) ou références de qualité *	maximum minimum		9 6,5	0	0	0	0	1100 200	50		2

Conclusions Eau conforme aux limites et aux références de qualité pour ce qui concerne les paramètres mesurés.

Interprétations Réseau fiable : l'eau peut être consommée sans restrictions.

Préconisations De par son équilibre calcocarbonique, cette eau est agressive ce qui peut induire des phénomènes de corrosion des canalisations notamment en cas de présence de plomb. Il est conseillé de laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer lorsqu'elle a stagné de longues périodes (nuit, week-end,...).

** Lim. de qualité : paramètres ayant une incidence directe sur la santé.*

** Réf. de qualité : paramètres indicateurs du fonctionnement des installations et/ou à l'origine d'inconfort pour l'usager.*

**P/LA DELEGUEE DEPARTEMENTALE,
L' Ingénieur Sanitaire,**



Marie-Alix VOINIER

INFORMATION DU PUBLIC : ces résultats doivent être affichés dans les 2 jours après réception (article D1321-104 du Code de la Santé Publique).